

## Δημοκρατία (Démocratie)

L'Académie française le définit en tant que substantif datant du XIV<sup>e</sup> siècle, comme terme d'Antiquité. Emprunté du grec *dēmokratia*, de *dēmos*, « peuple », et *kratos*, « puissance, autorité ».

**1. Système d'organisation politique dans lequel la souveraineté et les décisions qui en découlent sont exercées théoriquement ou réellement, directement ou indirectement, par le peuple, c'est-à-dire par l'ensemble des citoyens.** La démocratie athénienne fut la première démocratie connue. La démocratie place l'origine du pouvoir dans la volonté des citoyens et soumet son exercice à leur vote majoritaire. La démocratie repose sur le principe de l'égalité des citoyens. Démocratie directe, où la souveraineté est exercée par l'assemblée des citoyens. La démocratie directe subsiste dans certains cantons suisses. Démocratie parlementaire, où la souveraineté est exercée par délégation à une ou deux assemblées.

Par métonymie. **État, pays où le système démocratique est en vigueur.** Les démocraties d'Europe occidentale. Spécialement. Démocratie populaire, État où un parti unique se réclamant du marxisme-léninisme exerce le pouvoir.

▪ Par extension. En apposition ou assorti d'un qualificatif, pour désigner un parti, une orientation politique, un régime. La démocratie chrétienne. La social-démocratie. Par métonymie. Le parti démocratique, les partisans de la démocratie. La démocratie l'a emporté.

**2. Par analogie.** Application dans une institution, une collectivité, des règles démocratiques d'expression et de représentation. Dans notre association, nous vivons en parfaite démocratie. Par affaiblissement. Respect de la diversité des opinions et des droits. Assurer plus de démocratie à l'intérieur d'une organisation.

\* \* \*

### Un peu d'Histoire

La démocratie est issue d'un contexte de crise économique et sociale ayant eu lieu en Grèce à la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, période à laquelle Athènes, principale cité-Etat, était gouvernée par une aristocratie (1). Les marchands actifs dans le commerce méditerranéen, en s'enrichissant, s'élèvent dans l'échelle sociale pendant que les paysans s'appauvrissent et en deviennent leurs véritables esclaves par endettement. D'une gouvernance par les aristocrates il se produit une évolution vers une gouvernance des oligarques (2). On retrouvera ce genre d'évolution dans les prémices de la Révolution française de 1789.

Il en résulte des contestations générant une véritable crise sociale qu'un nouvel "archonte" (haut dirigeant politique), Solon, nommé en 594 avant JC, entreprend de résoudre par la mise en oeuvre de lois écrites visant à contrer les dérives et la création de réformes agraires offrant aux paysans la possibilité de devenir les propriétaires des terrains sur lesquels ils travaillent. Il abolit ainsi l'esclavage pour dettes, plus aucun citoyen athénien ne peut plus être esclave.

En 507 av. JC Clisthène décrétant que tous les citoyens athéniens ont les mêmes droits en étant redevables des mêmes devoirs permet la naissance de la démocratie athénienne par l'établissement de l'égalité citoyenne. Par la suite, Platon et Aristote ne retiennent pas la démocratie comme modèle idéal de gouvernance, y voyant une forme corrompue de la république idéale. Ils sont plus favorables à un modèle prenant en compte l'aristocratie, la monarchie et la démocratie ! Ceci afin de satisfaire les différentes couches de la société.

Evoquer la démocratie grecque sans mentionner Périclès serait une erreur, lui l'instigateur d'une loi sur les droits civiques les réservant en exclusivité à ceux dont les 2 parents étaient athéniens. Tout autre individu n'avait plus aucun droit politique et ne pouvait pas non plus se rendre acquéreur, voire même hériter d'une propriété foncière dans l'Attique (péninsule et région historique de la Grèce antique). Une approche des plus "strictes" de la démocratie !

La magistrature tombe dans les mains de quelques puissantes familles et la vie politique est dominée par des orateurs aguerris qui prennent l'ascendant et opèrent par séduction démagogique du corps électoral. Nos politiques actuels semblent de s'être inspirés de ce modèle, eux qui nous inondent de discours et de promesses dégoulinants de démagogie avant chaque élection.

La démocratie athénienne disparaît en 322 av. JC quand une révolte oblige les Athéniens à se soumettre aux Macédoniens. L'aristocratie prend le pouvoir jusqu'à ce que Rome unifie le monde méditerranéen au début de l'ère chrétienne, les cités sont dominées par l'aristocratie assistée de conseils démocratiques issus du modèle du sénat romain. La force de ce régime réside dans l'intelligence des aristocrates, toujours à l'écoute du peuple, se gardant de le mépriser.

C'est à Rome que Cicéron par la suite parvient à forger une république démocratique où le Sénat et la magistrature consulaire sont en parfaite adéquation avec les tendances des communautés politiques. L'empire romain décline au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, le Moyen-Âge instaure la féodalité jusqu'à l'avènement de la Renaissance au XV<sup>e</sup> siècle avec son roi emblématique François I<sup>er</sup>, la monarchie étant toujours présente jusqu'à la Révolution.

Cette brève approche de l'Histoire de la démocratie montre qu'Athènes et Rome ont expérimenté la démocratie mais la réalité est qu'en Grèce l'aristocratie et la monarchie sont tout de même restées dominantes, quant à Rome le régime institutionnel en soi était en réalité peu démocratique. La pratique de l'ostracisme (3) et du tirage au sort représentaient des "garde-fous" bien utiles pour éliminer démagogues et politiques professionnels !

Il semblerait que depuis toujours les puissants aient toujours du mal à se défaire de leur pouvoir pour rendre le monde plus égalitaire. Le monde moderne n'en est-il pas un exemple des plus significatifs.

Le peuple français composé d'une très grande majorité de plébéiens du monde agricole et du petit artisanat a accepté sa misérable condition pendant des siècles de domination de la royauté. Assujettit à une noblesse entièrement dévouée au roi, à un clergé très présent et une bourgeoisie en mal d'ascension sociale, le paysan, l'ouvrier n'avaient d'autre repère que la survie au quotidien. Le clergé maîtrisait ses ouailles par la crainte du châtement divin, le roi, du haut de sa majesté, ne considérait le peuple que comme taillable et corvéable à merci, utile pour lever des armées et guerroyer à son aise. Le bourgeois (avocat, médecin, entrepreneur ...) vivait dans la quête permanente d'enrichissement pour s'élever dans la société et s'approcher de la noblesse autant que faire se peut.

On pourrait aujourd'hui se poser la question de savoir si la société actuelle n'opère pas un retour vers ce modèle !

Le siècle des Lumières

*"Pendant plusieurs décennies, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Condillac, Raynal, Helvétius, Marmontel, Condorcet, Mably, Morellet ou Montesquieu défendirent la raison, le bonheur, la tolérance religieuse, les droits naturels de l'homme, la démocratie directe, la séparation des pouvoirs et le combat contre l'arbitraire, le fanatisme, la censure, les préjugés et l'injustice. Contrôleur général des Finances entre 1774 et 1776, Turgot fut lui-même un des plus illustres représentants des Lumières au sommet de l'État, qui abolit ainsi la corvée royale".(4)*

Bref historique de la transition entre royauté et démocratie.

La convergence des crises a engendré la Révolution de 1789. La guerre de sept ans (1756-1763) et le soutien à l'Amérique pour l'aider à se libérer de l'Anglais aboutissent avec d'autres dépenses dispendieuses de la royauté à une crise économique au début des années 1780 amenant Calonne le ministre des finances en fonction de Louis XVI à l'informer en 1786 que la France est en faillite. En 1787 les notables refusent les réformes proposées par la monarchie. 1788 est une année terrible pour les récoltes et le prix du pain, principale nourriture de la paysannerie explose ! Les cahiers de doléances du printemps de 1789 montrent une exaspération du peuple face aux impositions élevées dues à la noblesse le méprisant et au clergé dont une partie vivait dans la luxure et l'extravagance. En mai de la même année les Etats généraux se réunissent à Versailles mais en juin le Tiers-Etat, la bourgeoisie, nourrie des idées développées pendant le siècle des Lumières s'en sépare et se déclarant en Assemblée nationale rédige une Constitution réduisant les pouvoirs royaux. Louis XVI est un roi faible et n'a pas la compétence et l'énergie pour lutter. En juillet, le peuple affamé entame la révolution dans la rue.

Parfaitement décrit par Tocqueville

*La Révolution a achevé soudainement, par un effort convulsif et douloureux, sans transition, sans précaution, sans égards, ce qui se serait achevé peu à peu de soi-même à la longue*

La Révolution qui a conduit à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, tirée des idées du siècle des Lumières, a été la première révolution fondée sur les droits de l'Homme.

S'ensuit une longue période d'instabilité avec une alternance de révolutions et de tentatives de retour à l'ancien régime.

1790 établissement d'une monarchie constitutionnelle

1792 fin de la royauté et proclamation de la I<sup>ère</sup> République

1795-1799 Régime du Directoire

1804 Napoléon empereur

1815 Napoléon abdique, Louis XVIII redevient Roi de France

1824 Charles X monte sur le trône après la mort de Louis XVIII

1830 Charles X abdique suite à l'insurrection des 3 glorieuses, Louis-Philippe I<sup>er</sup> lui succède et instaure un régime libéral (monarchie de juillet)

1848 insurrection parisienne entraînant la chute de Louis-Philippe et proclamation de la II<sup>ème</sup> République, Louis-Bonaparte devient président de la République

1852 proclamation du second empire, Napoléon III est proclamé empereur.

1871 le désastre de Sedan (l'empereur fut fait prisonnier par les prussiens) entraîne la chute de l'Empire et la création de la III<sup>ème</sup> République, Thiers en devient le président.

Jusqu'en 1940 la France connaît une période de fort développement économique, de développement de l'éducation et d'expansion coloniale.

Lui succède le régime collaborationniste de Vichy qui sévit jusqu'à la fin de la guerre

1946 avènement de la IV<sup>e</sup> République, Vincent Auriol est élu président de la République. La dispersion des régimes politiques en a fortement compromis la stabilité laquelle, empêtrée ensuite dans les événements survenus en Algérie s'est effondrée.

1958 avènement de la V<sup>e</sup> République et Charles De Gaulle en devient le président

Ce bref rappel des événements ayant conduit à la Constitution de 1958 est nécessaire pour en connaître les tenants et les aboutissants. Elle a été écrite sous la houlette d'un homme qui avait fait de sa vie un combat pour la liberté et la grandeur de la France qu'il respectait et pour laquelle il envisageait un retour de premier plan sur la scène internationale. De Gaulle avait compris le jeu de l'Anglo-saxon, lequel avait aidé à armer l'Allemagne pour qu'elle combatte et terrasse l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, pour le compte de l'Américain dont le but final était (et est toujours) de dominer l'Europe pour la soumettre à ses exigences de profit (5). Il a donc su réagir et imaginer les solutions pour empêcher la main-mise de Roosevelt sur la France à la Libération (6). Se doutant que l'oncle Sam n'en resterait pas là il a fait rédiger une Constitution lui permettant de disposer des pouvoirs nécessaires pour éviter que la France ne devienne le vassal des Etats-Unis d'Amérique. Il a pu ainsi prévenir toute dérive vers cette vassalisation tout en établissant un modèle démocratique basé sur ce renversement de perspective par rapport aux régimes autoritaires du passé c'est-à-dire la structuration d'un système basé sur la représentation conférant une séparation entre gouvernants et gouvernés.

Dans son article 2 la Constitution de 1958 précise que le principe de la République est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. La représentation nationale est réalisée par un bicaméralisme inégalitaire comprenant une Assemblée nationale composée de députés élus au suffrage universel direct par les citoyens et un Sénat composé de sénateurs élus au suffrage universel indirect pour la représentation des différentes catégories de collectivités territoriales et la diversité des communes.

A priori le principe d'un Etat démocratique est donc respecté dans sa présentation et nous pourrions imaginer que son application va permettre aux Français de vivre en toute sérénité dans un monde où leurs représentants s'appliquent à satisfaire leurs attentes.

Les politiques ayant gouverné la France après la seconde guerre mondiale ont vu les Français leur accorder toute confiance dans la gestion du pays étant occupés à travailler et reconstruire un pays ayant beaucoup souffert de cette terrible période.

Revenons sur la définition et l'expression précise de ce terme : démocratie.

*Système d'organisation politique dans lequel la souveraineté et les décisions qui en découlent sont exercées théoriquement ou réellement, directement ou indirectement, par le peuple, c'est-à-dire par l'ensemble des citoyens.*

Montesquieu l'exprimait déjà en 1748, bien avant la Révolution

*Lorsque dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie.*

Ce que confirmait Georges Clemenceau dans sa présentation du Traité de Versailles

*La loi des démocraties veut que le pays juge en dernier ressort.*

On peut donc en conclure qu'un Etat démocratique est un Etat gouverné par le peuple et c'est ainsi que tout naturellement nous devrions être amenés à vivre suivant ces principes. Pendant que les citoyens s'activent dans les champs, les usines, les bureaux, les représentants de la nation réfléchissent à des lois contributives à l'amélioration de la vie dans le pays et le gouvernement se préoccupe de leur mise en oeuvre met les moyens pour le bien du pays et de ses habitants.

Il est évident que l'ensemble des citoyens, la Nation, ne peut gérer les affaires du pays et la solution imposée par la Constitution de 1958 est la représentation des citoyens par des députés d'une part et des collectivités territoriales par des sénateurs d'autre part.

Nous confions donc à des inconnus, le plus souvent, le mandat de nous représenter auprès des instances gouvernementales censées appliquer les lois qui seront le fruit de la réflexion de ces élus s'appuyant sur les attentes de leurs électeurs. Dans cet esprit la confiance envers nos députés devrait être exempte de toute méfiance. Le citoyen confiant ira voter pour ce personnage qui vient lui serrer la main sur les marchés, lui promet d'employer toute son énergie à défendre ses droits et faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer ses conditions de vie et assurer un avenir serein à ses enfants. Nous sommes en droit d'imaginer que cette conviction (apparente) fera que le principe démocratique s'appliquera sans anicroches et chacun d'entre nous n'a plus qu'à se préoccuper de ses propres affaires.

Serait-ce bien sage de conclure sur cette pensée de Voltaire ?

*Un jour tout sera bien, voilà notre espérance. Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.*

Illusion ... c'est dans cet esprit malheureusement que vivent la plupart des Français ne s'informant qu'à travers le filtre des médias subventionnés.

Ne nous privons pas d'un peu plus de méditation sur la pensée du grand Voltaire

*« Ce monde-ci... est un composé de fripons, de fanatiques et d'imbéciles, parmi lesquels il y a un petit troupeau séparé qu'on appelle la bonne compagnie ; ce petit troupeau étant riche, bien élevé, instruit, poli, est comme la fleur du genre humain ; c'est pour lui que les plaisirs honnêtes sont faits ; c'est pour lui que les plus grands hommes ont travaillé... » (Conversation de M. l'intendant des menus avec M. l'abbé Grizel, 1761).*

*« ... la populace... est en tout pays uniquement occupée du travail des mains ; l'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre, qui fait travailler le grand, est nourri par lui et le gouverne » (Essai sur les Mœurs, 1756).*

A suivre ...

Gérard Emile - [laplumeducitoyen.org](http://laplumeducitoyen.org) (jan. 2024)

(1) Aristocratie : Forme de gouvernement où le pouvoir est dévolu héréditairement à un petit nombre de familles  
<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A2520>

(2) Oligarchie: Forme de gouvernement où l'autorité souveraine est détenue par un petit nombre de personnes, de familles. Ceux qui détiennent le pouvoir dans ce type de gouvernement.

(3) XVI<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *ostrakismos*, de même sens, lui-même dérivé de *ostrakon*, « coquille », puis « tesson », parce que c'était sur des tessons de céramique que les citoyens écrivaient le nom de ceux qu'ils voulaient bannir.

- ANTIQUITÉ GRECQUE. Usage, qui eut cours notamment à Athènes, consistant à voter un exil de dix ans contre un homme politique dont l'action risquait de diviser par trop la cité. *Ceux qui étaient frappés d'ostracisme conservaient leurs biens, ainsi que l'usage de leur liberté hors de la cité.*

- Par analogie. Le fait d'exclure une ou plusieurs personnes d'un groupe, d'une communauté. Attitude de rejet, réserve hostile que l'on manifeste à l'égard d'une personne.

(4) La Révolution est-elle la fille des Lumières ? Antoine Boulant - Dans La Révolution française (2023)

(5) L'expression l'Américain n'évoque pas l'esprit en soi de la population américaine mais essentiellement une caste financière qui entend dominer le monde pour s'arroger le droit de l'exploiter à la maximisation de ses profits.

(6) l'exemple le plus flagrant réside dans le projet AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories), un organisme créé conjointement par les États-Unis et le Royaume-Uni dans le but d'administrer la France après la Libération que De Gaulle a su contrecarrer avant qu'il ne puisse être mis en oeuvre.

Références

<https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-13310/democratie-athenienne/>

<https://search.openedition.org/results?q=histoire+de+la+démocratie&s=&pf=>

<https://books.openedition.org/pumi/11830>

[https://www.herodote.net/594\\_av\\_J\\_C-evenement--5940000.php](https://www.herodote.net/594_av_J_C-evenement--5940000.php)

<https://www.cairn.info/revue-constructif-2022-1-page-14.htm>

<https://www.editions-ellipses.>

<https://gallica.bnf.fr/essentiels/anthologie/lumieres>

